

# LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol. 5 - No. 175 - Jeudi, 26 Janvier 1911

Abonnement: \$3.00 par an. 1 cent le numéro.

Tarif d'annonces: 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne.

Publié tous les matins par la C<sup>ie</sup> Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



LA VIGIE

QUÉBEC, 26 JANVIER 1911

et d'en compter plusieurs en haut lieu sur nos listes d'abonnés.

Mais il ne s'agit pas de nous décerner des brevets d'orthodoxie, mais d'une question de justice pour les parents qui ont leur mot à dire, et qui ne veulent pas qu'on crée une fausse mentalité à leurs enfants.

Voilà toute la question.

## ECHOS DE LA CHAMBRE

La Législature s'est ouverte le 10. Quatorze jours après, le 24, le trésorier de la Province présentait le budget.

Voilà un gouvernement qui ne lambine pas.

M. Jean Prévost a inventé un nouveau point d'ordre hier. Appelé à l'expliquer, il a dit: Je rappelle le ministre de la Colonisation à l'ordre, parce qu'il n'a pas le droit "de soupçonner des sentiments" à un membre de cette chambre.

L'hon. M. Devlin.—*Je ne soupçonne aucun sentiment à l'hon. député de Terrebonne.* (Rires).

D'après M. Armand Lavergne, c'est voler de l'argent que de l'employer à construire des collèges comme celui de Ste-Anne de Beauport.

En acceptant cette théorie, ce doit être à demi mal de voler de cette façon pour la Bonne Ste-Anne, et l'Action Sociale ne s'en plaindra certainement pas, s'il est vrai, comme on le dit, que les bons Pères de Ste-Anne se sont engagés à couvrir ses déficits annuels.

## ENCORE DES PREUVES!

Ottawa, 24 janvier 1911.

Monsieur le rédacteur,

Je ne sais pas si vous aurez le bonheur "de lire" la Bannière de Marie Immaculée, revue annuelle publiée par les pères oblats du Juniorat du Sacré-Coeur, Ottawa.

Si cette revue vous tombe sous la main, je vous prie de bien vouloir lire le compte-rendu du Congrès Eucharistique tenu à Montréal en septembre 1910. Je ne sais pas si je me trompe, mais je trouve que l'on n'a pas oublié de faire une réclame à Henri Bourassa. On ne parle presque pas du discours de sir Wilfrid Laurier et de l'honorable Premier Gouin; un mot seulement de Tellier, chef de l'opposition, quelques mots pour les évêques mêmes et vous verrez presque trois pages pour Henri; alors, à travers des nuages d'aranson, apparaît la figure de l'illuminé, presque sacrilège parodie de la Transfiguration; l'auteur s'écrie, s'aplatit sur le sol, dans un paroxysme presque érotique, qui rappelle les convulsionnaires du temps passé. Bourassa est devenu Boudha! Tout s'anéantit devant lui. Mgr Bourne, qui a parlé avant lui, est confondu, pulvérisé. Voilà ce qui s'écrit dans des publications collégiales. N'est-il pas temps que quelqu'un se lève et mette le holà?

CLAIRVOYANT.

Voici, pour l'édification du public, cette page d'insenséisme:

"Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, vint affirmer à la face du monde qu'il ne comprenait point qu'un peuple pût être solide sans mettre à sa base la religion. Cette déclaration du chef d'Etat fut énergiquement applaudie.

Mgr Ireland, de la vallée du Mississippi, maintint bien haut sa vaste réputation.

Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, afficha une profession de foi aussi convaincue qu'explicite.

Quand l'Eglise enseigne, nous eropons; quand elle commande, nous obéissons; lorsqu'elle est attaquée, nous la défendons.

Mgr Touchet, d'Orléans, ne pouvait parler que de Jeanne d'Arc, dont il était l'évêque, et de l'Eucharistique, dont c'était le Congrès. Il parla de Jeanne et de l'Eucharistique. On ne fut pas déçu. L'orateur se surpassa lui-même, si l'on peut dire, dans sa péroraison qui fut l'apologie de la France qui se

## NOTRE DEFI

Encore une fois l'Action Sociale est invitée à nier qu'elle et le Devoir sont librement reçus dans les collèges, dont les portes sont fermées aux journaux libéraux.

Pas de tangente! Oui ou non?

Voilà trois jours que nous défions l'Action Sociale, sans pouvoir lui arracher une réponse catégorique.

Le public jugera.

réveille, qui souffre, qui obéit au Pape et qui se donne à Dieu.

La harangue de M. le député Tellier, l'homme droit, juste et ferme, marcha à l'emporte-pièce. Personne ne dira jamais mieux que M. Thomas Chapais ce qu'il a dit.

Mgr Bourne, de Westminster, réclama les prières du monde catholique à Notre-Dame de Pitié, pour la conversion totale de l'Angleterre.

Tout-à-coup Gerlier bondit à la tribune. Vif, pétillant, claironnant, il livra ses paroles comme "l'Echo de la vraie France, cette France qui prie, cette France qui lutte, cette France qui souffre; mais aussi cette France qui espère indéfectiblement?"

Tous ces morceaux furent splendides et l'enthousiasme de l'auditoire les hâcha de braves."

(Un mot, une phrase pour les hommes d'Etat et d'Eglise, c'est assez.)

"Il devait y avoir plus cependant... Un homme devait, ce soir-là, porter sa propre éloquence à son apogée et changer l'enthousiasme en délire. Un homme devait parler, puissant et célèbre par sa personnalité même qui semble n'être que d'intelligence, d'énergie et de foi; mais puissant et célèbre encore plus parce que qu'il est l'incarnation la plus authentique d'un peuple qui grandit, monte, s'étend et menace d'envahir bientôt tout ce qu'il a le droit d'envahir; d'un peuple qui est le peuple de demain au Canada; d'un peuple qui regarde, pour l'avenir comme pour le passé, l'unique phénomène de l'histoire peut-être—sa langue et sa foi comme un seul tout dont chaque partie doit soutenir l'autre, s'identifier presque avec l'autre, sous peine de ruine pour l'une, et pour l'autre; d'un peuple qui, sur ce chef, a lutté vaillamment et luttera encore, qui a versé ses sueurs et son sang et les versera encore.

D'un peuple qui, à cause de tout cela, n'a inscrit aucune tache dans ses Annales Immaculées; d'un peuple le rameau le plus vivace qu'ait poussé la sève de la vieille France au temps de son grand siècle de langue et de foi; le peuple canadien-français! L'homme porte-voix de ce peuple, qui devait parler était Henri Bourassa, petit-fils des Papineau, député nationaliste, directeur du Devoir et catholique intègre!

Et Bourassa, c'est-à-dire le peuple, parla, en présence des délégués du monde entier, de cent vingt évêques et du Pape.

La question qu'il traita était plus brûlante pour des raisons qu'il n'est pas besoin de répéter ici puisque tous le savent. Circonstance aggravante encore, le bruit ne circulait-il pas que l'on combattait la chère langue en des milieux où l'on devait la soutenir? Comble de malheur, ou de bonheur, l'étonnante incendiaire venait d'être allumée inopinément ce soir-là même par une des allocutions précédentes... L'explosion eut lieu, la bombe éclata et les éclats en frappèrent loin."

(L'orateur incendiaire, c'est Mgr Bourne)

## Les défenseurs du Trône et de l'Autel

Entendu à la Chambre hier: M. LAVERGNE — "Que le clergé et les évêques se plaignent ou non, cela m'est indifférent!"

M. COUSINEAU — "Les bénédictions de corés, pour moi, c'est chose secondaire." Textuel.

"Le tribun parut dans un tonnerre qu'il dut apaiser de force. Ses yeux pleins d'éclairs, sa voix d'acier, son action véhément, son accent à la Gambetta s'élevèrent, comme un seul bloc, des premiers mots de son improvisation, la masse qui l'écoutait. Ferme, il posa la thèse canadienne-française, réserve faite du loyalisme du Canada pour l'Angleterre, et il demanda, il exigea qu'on n'arrachât point aux Canadiens-Français ce qu'ils avaient de plus cher et de plus sacré, après leur langue et leur mère, leur langue: leur langue qui est leur passé, leur langue qui est leur avenir, leur langue qui est leur race, leur langue qui est plus que tout cela, qui est leur foi."

Lorsqu'il eut fini, l'auditoire était debout. Il avait applaudi, il avait crié, il avait pleuré, il était aux limites des émotions où peut atteindre l'âme sans briser le corps... J'avais à côté de moi, un homme intelligent de mine, qui était resté froid toute la soirée affirmant qu'il ne voyait pas "le soir-là". Quand Bourassa eut regagné sa place, notre homme se surrépandit frappant des pieds, des mains, des épaules, etc.—"Mais qu'on? fit-il tout haut, ça ce que je perds la tête?" "Non, monsieur, répondit un voisin, vois la trou-

Bourassa est un grand homme et c'est une chose qu'il défend au Congrès Eucharistique est une grande cause. Que Dieu bénisse l'un et l'autre: c'est le vœu très sincère des enfants de la vieille France venus au Congrès Eucharistique."

Voilà le lyrisme bourassiste dont on nourrit jusqu'aux jénistes des collèges. Nous demandons si cela a le moindre bon sens d'encenser un particulier de la sorte.

## DINER OFFICIEL

Liste des invités au dîner donné par l'hon. Adéard Turgeon, président du Conseil législatif, le mardi, 24 janvier 1911.

Les honorables MM. C. B. de Boucherville, N. Péroudeau, T. Chapais, F. E. Gilman, Geo. Bryson, jr., X. C. Cormier, T.P. Pelletier, John Sharples, D. Roland, T. Berthiaume, J. Girouard, R. Turner, J. Laucôt, N. Garneau, E. B. Garneau, E. de Varrennes, C. E. Dubord, H. Champagne, A. Bergevin, E. Choquette, Geo. R. Smith, MM. R. Campbell, E. A. Panet, A. Saint-Jacques, J. E. Baribeau, J. A. Fortier et F. X. Lemieux, jr.

La Gazette, de Montréal, consacrait, hier matin, à la question financière de notre Province, un article très élogieux.

Après avoir passé en revue les principaux points du magnifique discours de l'hon. M. MacKenzie, la Gazette dit que tout ce que le gouvernement se propose de faire est dans le plus grand intérêt public, in the highest public interest. C'est là un éloge bien mérité.

On nous a fait dire hier: la dernière pondaison au lieu de pondaison de M. Bourassa. Heureusement, on n'en est pas encore là.

Un air pur est plus utile qu'une bonne nourriture; l'air est notre électeur vital. (Dr Réveillé—Parise.)

## A la Législature

### UNE FOLICHERONNE CRITIQUE FINANCIERE

L'opinion de MM. Lavergne et Cousineau sur le Clergé

LA POLITIQUE MINISTRIELLE SUR L'EDUCATION

Clairément définie par l'hon. J.R. Décarie

Les renotages de la gauche

Facilement réfutés par l'hon. M. Devlin et M. Lavergne

25 janvier.

La séance s'ouvre par quelques interpellations:

M. Kelly.— Combien y a-t-il de moulins à pulpe dans la Province? Rép. 25, et 20 papeteries.

Quelle a été la moyenne annuelle de bois de pulpe exportée de la province, depuis les cinq dernières années, sur les bois patentés? Rép. 480,000 cordes.

Quelle quantité provenant des seigneuries? Rép. 480 cordes. Des terres sous permis? Rép. 140,000 cordes.

A une interpellation de M. Francoeur au sujet du changement de lieu du procès des frères Houle, la réponse a été: "Oui, dans le district de Montréal."

A M. Tellier, on répond qu'il y a 614 beurseries et fromageries dans la Province.

M. Gault apprend que sur les \$76,516 perçues en droits sur les transferts de stock, la Bourse de Montréal a fourni \$43,812.

Le Dr Morisset demande production d'un rapport concernant la société coopérative des fromageries de Québec. Adopté.

On reprend ensuite le débat sur le budget.

En l'absence de son chef M. Bourassa, mais en présence de M. Tellier et de ses collègues de la gauche, M. Armand Lavergne s'improvise critique financier. L'essai a été un fiasco. Il a été question de toute autre chose que de finances. D'après cette haute autorité, le passif n'est pas 26, mais 31 millions; il fallait y mettre les subventions non gagnées, les engagements non échus, les garanties votées pour écoles des hautes études commerciales et techniques, propriétés de corporations indépendantes, immeubles encore en construction, qui d'ailleurs, s'ils appartenaient au gouvernement, figureraient à l'actif comme au passif.

Ce discours ne pose pas le jeune député de Montmagny comme expert en comptabilité. Il ne relève pas non plus le ton des débats. Vulgaire, trivial jusqu'à la grossièreté, ne prenant pas la peine de désigner ses collègues suivant la formule parlementaire, appelant le député de Lotbinière l'ami Francoeur, disant Donat Caron tout court en parlant du député de Matane, farcisant sa harangue échevelée de grosses farces plates, M. Lavergne paraît avoir complètement oublié qu'il s'adressait à une assemblée sérieuse.

Il a fait perdre un temps précieux à disséquer la distribution des deniers votés pour encourager les académies commerciales dans les campagnes. Il y voit de la corruption électorale parce que les députés ministériels qui obtiennent ces octrois pour leurs comités en réclament naturellement le mérite. M. Lavergne s'oublie jusqu'à leur reprocher de "tripoter les chèques". L'Orateur le rappelle à l'ordre. Un instant après, la langue lui fourche de nouveau: le gouvernement, dit-il, "vole", les municipalités pauvres au profit des paroisses qui bâtissent de grandes écoles comme à Ste-Anne de Beauport.

L'hon. M. Taschereau lui fait remarquer que la paroisse de Ste-Anne s'est saignée à blanc, que ses citoyens ont souscrit pour bâtir un collège de \$20,000, et que dans ces circonstances le gouvernement a fait son devoir en contribuant \$4,500 à cette belle entreprise.

On n'en finirait pas s'il fallait relever tous les lapsus du jeune critique financier de l'opposition, spectre. Il en voit partout, surtout aux Hautes Etudes Commerciales. C'est en vain qu'on lui dit que l'école a reçu l'approbation en haut lieu, qu'elle a été bénie par l'archevêque. Ces bénédictions ne comptent pas pour lui; ce sont des choses secondaires.

## SEANCE DU SOIR

M. Cousineau termine son discours en faisant quelques remarques dont dit-il, le gouvernement tirera profit.

Le député de Laval a la réplique. Le député de Montmagny nous a beaucoup amusé avec ses grandes phrases, mais nous à peu renseignés. Les écoles des hautes études sont l'éternel cauchemar des députés de la gauche; pourquoi dit-il que l'instruction sera neutre quand deux prêtres en règle avec leurs cardinaux y seront professeurs?... Il réfute de la même manière les objections du député de Jacques-Cartier et de Montmagny et finit par une brillante péroraison, qui attire les applaudissements de la droite.

M. Gault discute aussi le discours du budget. Il faut dire, à son grand mérite, que lui au moins discuta en homme d'affaires et parla chiffres à son point de vue.

M. Devlin se lève alors et discute avec toute la verve qu'on lui connaît les objections de la gauche.

On a accusé injustement M. Carniel, dit-il, car il n'a fait que son devoir en inscrivait les colons qui se présentaient à son bureau; s'il a M. Carniel? L'instruction publique n'a pas progressé dans cette province, dit-il, quand les journaux conservateurs mêmes font des éloges au gouvernement pour le zèle qu'il a montré en cette occasion.

Il termine aux applaudissements de la droite.

M. Prévost se lève alors et avec ses grands gestes et ses éclats de voix répète sa chanson de l'an dernier: "C'est le gouvernement actuel qui tue la colonisation". Il reprend son siège et M. Kelley propose l'ajournement à 3 hrs. demain.

Le corset est de toutes les pièces d'habillement la plus nuisible et la plus funeste. (Dr Foy.)

## Démenti à M. Bourassa

(Dépêche spéciale.)

Toronto, 25. — Le World dit que M. Bourassa fait erreur, quand il attribue à l'hon. Rodolphe Lemieux la nouvelle parue dans le World du 16 courant. L'hon. M. Lemieux n'était pas encore arrivé à Montr. al. Le World dit tenir son information d'une autorité bien plus haute encore que le ministre des Postes.

## La démolition du Marché Champlain

Ottawa, 25. — Six soumissions ont été reçues par les Commissaires du Transcontinental pour la démolition du marché Champlain à Québec, et l'entreprise de ces premiers travaux sera adjugée la semaine prochaine.

## Petits pains chauds, à la douzaine, pour le déjeuner

Notre voiture, qui part à six heures trois quarts, tous les matins vous apporte en temps, pour le déjeuner, de petits pains chauds délicieux. On vous procure aussi le pain français et le pain de ménage, au lait. Notre voiture part précisément à 6.45 heures.

VALIQUET

Rue de la Fabrique

QUEBEC.

SPORT

HOCKEY

St. Patrick 4 — Crescent 2

Deux à trois cents personnes assistaient à la joute qui fut loin d'être intéressante. Le St. Patrick eut la victoire facile. N'eut été les combinaisons du Crescent vers la fin de la deuxième période, le St-Patrick aurait blanchi le Crescent. La partie fut longue et peu intéressante par suite des nombreux hors-jeu commis. La première période débuta par un jeu rapide et soutenu de part et d'autre. Derouin compta le 1er point en 4 minutes. Le St-Patrick contrôla mieux la rondelle que ses adversaires. E. Riley entra le second point vers la fin du 1er mi-temps. Dans le 2ème mi-temps le St. Patrick compta deux points en 16 et 3 minutes. Les Crescent accélèrent le jeu et attaquant les buts de Power, leurs efforts furent récompensés et leur 1er point fut enregistré après 24 minutes. Le St. Patrick se pose de plus en plus comme futur champion. Le Laval n'est pas encore hors de la course et on peut s'attendre à de belles joutes entre ces deux clubs.

Composition des équipes
St. Patrick Position Crescent
D. Power Buts Burns
E. Malone Point J. Walsh
Jeff Malone Point Lachance
F. Riley Avant J. Phillips
R. Walters Centre P. Perry
P. Vallée Aile gauche M. Phillips
Arbitres : Dr Hamel et M. Lemesurier.
Derouin Aile droite M. Côté

Sommaire
Ière période
1. St. Patrick, Derouin, 4 m.
2. St. Patrick, Riley, 25 min.
2e période
3. St. Patrick, Vallée, 16 m.
4. Riley, 3 min.
5. Crescent, J. Phillips.
6. Crescent, J. Phillips, 4 m.
Changement de joueurs
Henri Trudelle, gardien des buts du Laval, se rend à Montréal, où il pratiquera avec le Canadien. Il est ne hier, une course n'a pas été terminée.

LE TURF

Montréal, 25. — Très bonne affluence au Parc Delorimier. Comhler une course n'a pas été terminée.
La classe d'amble 2.12, continue la course d'hier. Joe Swing de J. E. Houde, Trois-Rivières, se classe facilement premier.
Le programme comportait la classe d'amble 2.15. Cette course n'a pas été terminée.
La course de 5 milles a été renportée, haut la main, par Prince Greenlander, propriété de M.M. Labelle et Langevin, qui se tint en tête pendant les 10 tours parcourant les 5 milles en 13.05 1-4 m. Col. Taylor se classa 2ème et Rachel, jument de M. J. L. Tarte, termina en 3ème position après une belle lutte.

PATINAGE

Les vainqueurs à Saranac Lake
Saranac Lake, N. Y., 25. — P. douard Lamy et Logan et Wheeler, de Montréal, ont été vainqueurs des principales courses, aujourd'hui, au Tournoi International des patineurs amateurs.

LA BOXE

Lewis défait Summers
Londres, 25. — Harry Lewis, le champion pour le 145, et qui l'an dernier, avait défait Young Joseph, champion de l'Angleterre, a battu Johnny Summers en quatre rondes, ce soir, l'enjeu était de \$500; Summers croyait pouvoir remporter le championnat pour l'Angleterre.

LES COURSES

Tampa, Floride, 25. — Un accident dans la 1ère course, aujourd'hui, s'est terminé par la mort de deux chevaux, iGlveder et Hate et blessures graves de deux monteurs, Hate, monteur, Girondo, étant en tête, par suite le rapture d'une artère, tomba. Cesar et Gilverer, qui suivaient Hate, tombèrent aussi, entraînant Wisper et Steele, leurs monteurs; le premier s'est cassé une jambe et recut de nombreuses contusions internes, Steele, se fracturant deux côtes. Le cheval Hate mourut quelques instants après et Gilveder, qui avait une patte cassée, fut tué.

TABAC CHAMPLAIN
A fumer et chiquer

Au Palais Municipal

(Suite de la page 4)

Audy, est demandé par M. Henri Gentine, un expert dans cet art.
Après quelques considérations de part et d'autre, il est proposé par l'échevin Dinan, que M. Morency, garde le contrôle du parc jusqu'à nouvel ordre.

M. Gentine est très bien recommandé, notamment par le R. P. Desy, qui fait de ce jardinier un superbe éloge, disant qu'il avait été durant sept ans, jardinier en chef à l'Île d'Antiscosti et qu'il s'était attiré les plus grands éloges du gouvernement de l'Isle.
La simplification de la question du Merger demandant permission pour ses voitures électriques passent sur la rue Ramsey, en promettant une diminution dans le prix du gaz et certains privilèges apparents pour la circulation des tramways à Limoilou, est renvoyée au conseil, l'échevin Verret disant que le Merger essaie d'embarquer les cartes pour faire à son gré.

Le conseil décidera toute la question dans une prochaine séance.
Les autorités du Sacré-Coeur de St-Sauveur demandant à la ville certains privilèges à la condition que cette communauté s'engage à concéder une lièrière de son terrain pour des lots à bâtir est la question suivante et il est décidé que la ville s'entende avec les autorités du Sacré-Coeur pour venir à une conclusion à l'avantage des deux parties.

Sur proposition de l'échevin Emond, le comité accepte d'acheter trois terrains à Limoilou pour la construction d'un poste de police et d'une station de feu.

Le Conseil Central National des Métiers et du Travail demandant que tous les travaux soient faits à la journée et non par contrat.
La lettre sera prise en sérieuse considération.

M. l'échevin Pouliot informe le comité que le pont Bickell nécessite certaines réparations et que, vu l'état de la glace, les travaux pourraient être faits cet hiver. Comme il n'y a pas d'argent dans le comité, l'échevin Dinan propose que l'on demande au comité des Finances la somme de \$700 pour accomplir ces travaux.

Après quelques questions d'intérêt secondaire, le comité ajourne.

ASSOCIATION DE LA JEUNESSE LIBERALE

Hier soir, assemblée générale de l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec, dans leurs salles à l'Auditorium.
Elle s'est ouverte sous la présidence de M. Lucien Cannon, qui après avoir expliqué le but de l'assemblée, a remercié en termes choisis tous ceux qui s'étaient fait un devoir de s'y rendre.

M. Emmanuel Danjou, secrétaire de l'Association, donne lecture des minutes de la dernière réunion du comité de régie, avec la liste de tous les nouveaux membres qui furent admis; rapport qui est adopté à l'unanimité, aux applaudissements de l'assistance.

M. Laetare Roy remercie le Soleil et la Vigie de leur appui et de leurs colonnes ouvertes aux jeunes, qui, dit-il, devraient en profiter pour traiter les questions politiques, tout en suggérant que ces écrits soient soumis à un comité de presse; remarques qui furent très applaudies.

L'orateur suivant est M. Elisé Thériault, qui donne de très judicieux conseils. Viennent ensuite MM. Pinze, E. E. M., Adel, Morais, E. E. M.; M. E. Danjou, M. Fabien Bugeault, M. Lachapelle et M. Jos Catara, jeune chef ouvrier qui a été très applaudi dans ses remarques. M. Alex. Boivin, un jeune ouvrier de Québec-Ouest, dit toute l'admiration qu'il a pour l'Association et promet d'enrôler un grand nombre de ses compagnons.

M. Lucien Cannon termine en remerciant les orateurs et fait part de l'invitation qu'il a envoyée aux honorables sir Lomer Gouin, Jos. Ed. Caron, Jules Alard et L. A. Taschereau de venir donner des conférences devant l'association, ainsi qu'aux députés fédéraux, MM. Gladu, Lachance, Ern. Roy, Jos Demers, qui se feront un devoir d'accepter l'invitation.

Il fait part aussi d'une lettre de l'hon. Rod. Lemieux, promettant de venir parler devant l'association, à sa prochaine visite à Québec, probablement lundi prochain.

M. Cannon espère que bientôt le nombre des membres, qui est de 300, sera doublé.

Parlement fédéral

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 25. — M. Lachance, de Québec-Centre, présente une motion où il est question de patronage et qui intéresse les fonctionnaires publics du district de Québec. La motion est adoptée sans discussion. Toute la séance a été ensuite employée par un débat soulevé par une résolution de M. Martin, de Regina, concernant les éleveurs à grains de Fort William et de Port Arthur.

Plusieurs députés de l'Ouest ont pris part à ce débat qui a duré jusqu'à six heures. Dans sa résolution, M. Martin demande que des réformes soient faites dans la façon d'opérer des éleveurs comme conséquence des enquêtes faites par le gouvernement sur ces éleveurs. Pendant la séance, l'hon. M. Patterson, ministre des douanes, de retour de Washington, a fait son entrée en chambre, salué par les applaudissements de tous nos amis. Comme d'habitude, le mercredi, il n'y a pas de séance ce soir. L'hon. M. Graham, ministre des Chemins de fer, a invité les députés libéraux à dîner ce soir au restaurant de la Chambre.

AU SENAT

Le sénateur Landry est informé par sir Richard Cartwright, qu'il existe trois vacances au Sénat : Une pour l'Île du Prince-Edouard, causée par la mort du sénateur Ferguson en septembre 1909; Une pour la province de Québec, causée par la mort récente du sénateur Baker et une autre pour la Nouvelle-Ecosse, causée par la nomination du sénateur McGregor, au poste de Lieutenant-Gouverneur, dans cette province. Sir Richard Cartwright déclare qu'il n'existe aucun arrangement officiel avec les autorités militaires anglaises afin de prendre en Angleterre les recrues nécessaires pour l'artillerie de Québec. Toutefois, des médecins chirurgiens anglais font parfois rapport aux autorités militaires canadiennes sur l'état physique de certains militaires anglais qu'il est impossible de trouver dans ce pays. C'est ainsi, que 19 recrues sont venues d'Angleterre pour notre artillerie. Le sénateur Choquette est informé que \$3,000 ont été payés pour l'emplacement d'un quai à Chicoutimi, aussi que M. Delisle, imprimeur a été choisi comme commissaire du recensement à Chicoutimi et que le gouvernement n'a reçu aucune plainte à ce sujet. Sur proposition, par le sénateur Choquette, de soumettre son bill concernant la loi des juges, pour la deuxième lecture, le bill fut déclaré hors d'ordre, attendu qu'il relève d'abord de la chambre des députés. Le bill de la compagnie du chemin de fer South Ontario Pacific, subit sa deuxième lecture. Le bill décrétant qu'un baril de pommes de terre, devrait avoir un pesant uniforme de 160 livres, est adopté en comité. Le sénateur Cloran ne croit pas qu'un baril vide de farine peut contenir plus que 150 livres de patates et le sénateur Baird affirme le contraire.

Le Sénat est ajourné à jeudi.

Amélioration de la voirie

M. le docteur W. Grignon, conférencier officiel, donnera des conférences pour expliquer la politique du gouvernement relative à l'amélioration des chemins de campagne, aux endroits suivants :

St-Scholastique, comté de Deux-Montagnes, le 1er février, à 2 hrs.
Papineauville, comté de Labelle, le 2 février, à 2 hrs.
Laprairie, comté de Laprairie, le 7 février, à 2 hrs.

Les Petites Annonces de la Vigie
25,000 lecteurs lisent ces annonces tous les jours.
25 cents pour 25 mots au mois, 1 cent par mot de plus, chaque insertion

DEMANDEES.—Plusieurs jeunes filles habiles pour travail à la machine et à la main, emploi permanent.
BUANDERIE PRONTENAC
196, rue de la Couronne.

SERVANTE GENERALE.—On demande une servante Générale s'adresser au bureau du Quotidien, Lévis.

TIMBRES.—35,000 vieux timbres à vendre. Il y en a de tous les pays et de très anciens. Belle occasion pour un collectionneur.
J. WILFRID ROY,
90, rue Artillerie,
QUEBEC.

LOGEMENT.—On demande un logement de 5 à 6 appartements à la Haute-Ville ou au Faubourg St-Jean. Mentionnez prix et commodités.
P. R.
Bureau de la Vigie.

AVIS
Avis est par les présentes donné par les sous-signés, que l'hon. John C. Kane marchand de bois, le Dr Edouard Turot, Professeur de matière Médicale à l'Université Laval John G. Hean, gentilhomme, John E. Murphy, Agent d'assurance, le Dr Patrick Cooze, Professeur des maladies des yeux et des oreilles à l'Université Laval, le Dr William H. Delany, médecin de Santé publique (McGill) et le Dr John P. Walsh, demandent à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, un acte d'incorporation sous le nom de "Quebec Eye Ear and Throat Hospital" ayant pour but la direction et l'administration d'un Hospital et Dispensaire pour le traitement des maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge ou autres maladies.
JOHN C. KANE,
JOHN G. HEAN,
P. COOTE, M. D.

AVIS
Avis est par les présentes donné que les Prévoisants du Canada demanderont à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, un acte amendé sa charte aux fins de maintenir le Conseil de Surveillance, pourvoir au remplacement des Directeurs et autres fins.
ANTONI LESAGE,
Secrétaire-Trésorier.

AVIS
Avis est par les présentes donné que la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Industriels présentera un bill à la Législature de Québec, pour amender sa charte en changeant son nom en celui de "L'Assurance Industrielle, Feu et Accidents" et pour faire concorder quelques autres clauses de sa charte avec la loi générale des Assurances de Québec.
28 décembre 1910.
Roy, Langlais & Morin
Procureurs de la Compagnie.
3 E.-1.-m.

A LOUER
BUREAUX A LOUER.—Grands bureaux à louer au troisième étage de l'ancienne bâtisse de la Banque de Montréal, située coin des rues St-Pierre et St-Paul. S'adresser à Jules Hone Jr., Représentant du Canadien-Pacifique, 46 rue Dalhousie Québec.

MAISON A VENDRE, Coin des rues Bonaventure et Aqueduc, en face de l'église de St-Malo, Bon poste de commerce, conditions faciles.
S'adresser à 149 rue Montcalm, St-Malo et un Notaire J. P. CANTIN,
139, rue St. Pierre, Québec.

Napierville, comté de Napierville, le 8 février, à 2 hrs.
St-Jean, comté de St-Jean, le 9 février, à 2 hrs.
Iberville, comté d'Iberville, le 10 février, à 2 hrs.
St-François-du-Lac, comté de Yamaska, le 14 février, à 2 hrs.
Marieville, comté de Rouville, le 16 février, à 2 hrs.
St-Jean-Port-Joli, comté de l'Islet, le 21 février, à 2 hrs.
Inverness, comté de Mégantic, le 28 février, à 2 hrs.

Les Petites Annonces de la Vigie

25,000 lecteurs lisent ces annonces tous les jours.
25 cents pour 25 mots au mois, 1 cent par mot de plus, chaque insertion

DEMANDEES.—Plusieurs jeunes filles habiles pour travail à la machine et à la main, emploi permanent.
BUANDERIE PRONTENAC
196, rue de la Couronne.

SERVANTE GENERALE.—On demande une servante Générale s'adresser au bureau du Quotidien, Lévis.

TIMBRES.—35,000 vieux timbres à vendre. Il y en a de tous les pays et de très anciens. Belle occasion pour un collectionneur.
J. WILFRID ROY,
90, rue Artillerie,
QUEBEC.

LOGEMENT.—On demande un logement de 5 à 6 appartements à la Haute-Ville ou au Faubourg St-Jean. Mentionnez prix et commodités.
P. R.
Bureau de la Vigie.

AVIS

AVIS
Avis est par les présentes donné par les sous-signés, que l'hon. John C. Kane marchand de bois, le Dr Edouard Turot, Professeur de matière Médicale à l'Université Laval John G. Hean, gentilhomme, John E. Murphy, Agent d'assurance, le Dr Patrick Cooze, Professeur des maladies des yeux et des oreilles à l'Université Laval, le Dr William H. Delany, médecin de Santé publique (McGill) et le Dr John P. Walsh, demandent à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, un acte d'incorporation sous le nom de "Quebec Eye Ear and Throat Hospital" ayant pour but la direction et l'administration d'un Hospital et Dispensaire pour le traitement des maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge ou autres maladies.
JOHN C. KANE,
JOHN G. HEAN,
P. COOTE, M. D.

AVIS

AVIS
Avis est par les présentes donné que les Prévoisants du Canada demanderont à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, un acte amendé sa charte aux fins de maintenir le Conseil de Surveillance, pourvoir au remplacement des Directeurs et autres fins.
ANTONI LESAGE,
Secrétaire-Trésorier.

AVIS

AVIS
Avis est par les présentes donné que la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Industriels présentera un bill à la Législature de Québec, pour amender sa charte en changeant son nom en celui de "L'Assurance Industrielle, Feu et Accidents" et pour faire concorder quelques autres clauses de sa charte avec la loi générale des Assurances de Québec.
28 décembre 1910.
Roy, Langlais & Morin
Procureurs de la Compagnie.
3 E.-1.-m.

A LOUER

BUREAUX A LOUER.—Grands bureaux à louer au troisième étage de l'ancienne bâtisse de la Banque de Montréal, située coin des rues St-Pierre et St-Paul. S'adresser à Jules Hone Jr., Représentant du Canadien-Pacifique, 46 rue Dalhousie Québec.

MAISON A VENDRE, Coin des rues Bonaventure et Aqueduc, en face de l'église de St-Malo, Bon poste de commerce, conditions faciles.
S'adresser à 149 rue Montcalm, St-Malo et un Notaire J. P. CANTIN,
139, rue St. Pierre, Québec.

KING EDWARD
PLAN HOTEL PLAN
Américain Européen
\$2.00 par jour. \$1.00 par jour.
9-11 rue Desjardins Québec
Prix spéciaux pour la saison de l'hiver.
Pour d'autres informations s'adresser à l'office.
Téléphone privé 1647.
Téléphone public 3422.
JOS. LAPOINTE, Gérant.

Qualité supérieure

Le favori du fumeur difficile.



PRIX INTERESSANTS

PARFUMS PIVER
Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte ..... \$5c
Lotion Safranor, Tréfle, Azura, etc., ligne complète ..... 65c
Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire) ..... \$3.25
Savons Toilette assorties ..... 55c
Poudres Toilette ..... 25c
Parfums Piver ou Roger et Gallie à l'once ..... 50c

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais
Téléphone 842

Restaurant licencié à vendre

L'ameublement parfait; état des affaires facile à démontrer. Raison de cause de départ.
S'adresser à O. P. D.,
La Vigie, Québec.

DE M. CROTEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE
50, RUE DE SALABERRY
QUEBEC.
TELEPHONE 2965.

A LOUER

ENTREPOTS
Entrepôt No. 4, ci-devant occupé par T. Davidson & Son.
Entrepôt No. 6, sur le quai de Indes.

RAOUL RENAULT,
Secrétaire-résorier,
Commission du Havre de Québec.

CARTES D'AFFAIRES
Joseph Turcotte, Oscar Delisle
M. P. L. L. B. L. L. B.
Turcotte & Delisle
AVOCATS
Edifice de la Banque Nationale
234, rue Saint-Joseph, QUEBEC
Bureau du jour et du soir.
Téléphone 2311

E. Théo. Paquet
L. B. L. L. L.
AVOCAT
(NORWICH UNION BUILDING APARTMENTS)
88, Rue St-Pierre Québec
Téléphone 1405.
Rés. 7, Ste-Ursule Tel. 8342

CAFE DE L'AUDITORIUM
142 rue St-Jean,
Pension par semaine ..... \$8.50
Huitres, la douzaine ..... 35cts et 50cts
Repas 35cts, 6 billets pour ..... \$1.50
Steaks sur Grill ..... 35cts
Euchre parties (lunch compris) ..... 25cts chaque.
Banquets \$1.00 par tête en montant.
Ouvert jusqu'à une heure du matin.
P. W. DUCAL, Prop.

Docteur Albert Angers
Ex-interne de la Maternité et élève des hôpitaux de Paris.
SPECIALITE: Accouchements malades des femmes et des enfants.
BUREAU et RESIDENCE
271 1/2, Rue St-Joseph
Tel. 3653. 15 j l 1 an

A. LEOFRED
INGENIEUR CIVIL
(GRAD. LAVAL ET MCGILL)
SPECIALITE:
AQUEDUCS
39 RUE ST-JEAN, QUEBEC.
TELEPHONE 546

JOBIN & PAQUET
Ferblantiers-Plombiers
72 et 78, Cole d'Abraham
Telephone 1089.
Eclairage au gaz et à l'électricité, Télé- phone et Sonneries Electriques.
Spécialité: Système de chauffage à eau chaude à la vapeur et à air chaud.

EDOUARD HUNT
COMPTABLE ET AGENT GENERAL
DE LA
MUTUAL LIFE de NEW YORK
70, RUE ST-PIERRE.
Tél. 976
Rés. 410 1/2, Rue St-Jean.
7 mai Tél. 3399
Résidence: 6 Collins Tél. 1061

LIONEL CANNON
NOTAIRE
Bloc Banque d'Hochelega
136, rue St-Pierre. - QUEBEC

LECONS DE VIOLON
— S'ADRESSER A —
Mlle Georgette Comettant
32, rue Bédard
Isep Tél. hone 2386

CANNON & POWER
AVOCATS
93 rue St-Pierre, Québec
Tel. 3822
20sept—

CHEMINS DE FER
REUNION DES Raquetteurs Canadiens à Montréal.
Samadi le 4 février
\$4.90 MONTREAL ET RETOUR
Départs, par les trains de l'après-midi et du soir le 3 février, est par tous les convois réguliers le 4 février.
Retour le 6 février 1911.
Pour renseignements, billets, etc., veuillez vous adresser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais.
JULES HONE, Jr.
Agence générale de chemins de fer et Paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

GRAND TRUNK RAILWAY
Réunion des raquetteurs Canadiens
Montréal 4 février 1911
Partant par le train de l'après-midi, 3 février et tous de samedi, 4 février 1911.
Pour le prix d'un simple billet de première classe, aller et retour.
Bon pour revenir lundi le 6 janvier 1911.
Pour tous autres renseignements s'adresser à Geo. H. Stott, C. P. & T. A., coin des rues Ste-Anne et du Fort, (Phone 567 aussi 18 rue Dalhousie, Phone 73, et 349, rue St-Paul, phone 1485

CHEMIN DE FER
CANADIEN NORD QUEBEC ET
QUEBEC & LAC ST JEAN
Le et après lundi 9 janvier 1911, les trains partent de Québec comme suit :

9.30 a. m. — Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal, Chutes Shawinigan, Grand-Mère, St. Casimir, etc., faisant raccordement Garneau Jet, avec les trains allant et revenant de LaTuque.
Il y a un char buffet parloir sur ce train

5.15 p. m. — Tous les jours excepté le dimanche pour St-Casimir.
Quebec et Lac St-Jean
8.30 a. m. — Tous les jours excepté le dimanche et samedi pour LaTuque, Roberval, Chicoutimi, etc., avec char parloir pour Chicoutimi lundi et jeudi revenant le jour suivant.

5.30 p. m. — Tous les jours excepté le dimanche pour St-Raymond.
8.00 p. m. — Le samedi seulement pour Roberval, Chicoutimi, et avec char d'ortoir pour Chicoutimi
Pour toute autre information s'adresser à la gare ou à l'Agence, ou à F. S. Stocking, 32 rue St-Louis.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY
La principale ligne et la seule ligne pourvue de wagons réfectoires et de Pullman jusqu'à New-York.
Un bon convoi tous les jours
Voyages par la route la plus confortable
LES TRAINS QUITTENT LEVIS
L'express, à 3.30 p. m. — Tous les jours, Local, 8.00 a. m. — Tous les jours excepté le dimanche.
Pour informations et location de Pullman, s'adresser au bureau des billets, à E. S. STOCKING, rue St-Louis, Québec, Représentant Thos. Cook & Son et toutes les lignes de steamers océaniques du Canada et des Etats-Unis.

INTERCOLONIAL RAILWAY
LE ET APRES DIMANCHE le 28 OCTOBRE 1910, les trains circuleront comme suit :

8.30 A. M. — Express pour Murray-Bal, Rivière-du-Loup, Ste-Flavie et Campbellton tous les jours, excepté dimanche.
8.40 P. M. — Express maritime pour St-Jean, Halifax et Sydney, tous les jours, excepté samedi. Ce train se rend à Ste-Flavie seulement le samedi.
4.20 P. M. — Express pour Rivière-du-Loup, tous les jours, excepté le samedi et le dimanche.
12.50 P. M. — Express maritime pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours.
4.20 P. M. — Express pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le dimanche.
Pour autres informations et wagons d'ortoirs ou parloirs, s'adresser au bureau des billets de la cité, Nos. 7, rue Du Fort et 82, rue Dalhousie.
Téléphones : 530 et 99.

ROSE QUESNEL
TABAC FUMER DOUX & NATUREL
ROCK CITY TOBACCO LTD QUEBEC

# CHRONIQUE LOCALE

## BULLETIN METEOROLOGIQUE

La vague de doux temps s'est tout-à-fait évanouie hier soir; le froid augmentera probablement encore aujourd'hui; le temps s'adoucit rapidement dans l'Ouest du Dominion.

## ECRASE PAR SON CHEVAL

Mort tragique d'un cultivateur. Le coroner Jolicœur s'est rendu hier matin à St-Laurent de l'Île d'Orléans, tenir une enquête sur le corps de Wilfrid Gendron.

Ce jeune cultivateur se rendait à l'église du village avec trois charges de bois. On croit qu'en allumant sa pipe, il tomba de son traicau et que le cheval qui le suivait, tomba sur lui et l'écrasa. Ce n'est qu'un bout d'un quart d'heure qu'un passant le retrouva sous le cheval qui était demeuré sur lui.

La mort remontait déjà à plusieurs minutes.

### Plusieurs poursuites

Plusieurs actions ont été prises en Cour du Recorder par les autorités policières de Québec qui poursuivent certains marchands qui ont tenu ouverts leurs établissements le dimanche, durant les heures prohibées.

Il existe un règlement municipal qui défend l'ouverture des magasins le dimanche, mais la police, pour la commodité du public, tolère que les débits de fruits, journaux, tabacs, vendant au détail, restent ouverts le dimanche matin entre sept heures et neuf heures et trente, et le dimanche après-midi, depuis midi jusqu'à minuit. Quelques marchands ont ouvert leurs magasins en dehors de ces heures tolérées, et cette semaine, action a été prise.

Son Honneur le Recorder a fait remarquer que les marchands de journaux, bonbons, cigares, doivent se tenir sur leur garde. "Il y a actuellement," dit-il, "une vive discussion dans la ville au sujet de la fermeture des magasins, le dimanche. Les uns s'y opposent, les autres la favorisent. On ne sait encore quelle sera l'issue de la lutte, mais je vous assure que quoi qu'il advienne, je ferai observer la loi."

### Une ompagnie de progrès

Hier, à 4 h. p. m., a eu lieu une assemblée du Conseil de Surveillance des Prévoyants du Canada, pour recevoir le rapport des opérations de la Compagnie pendant l'année terminée le 31 décembre 1910.

Après avoir minutieusement examiné le bilan et les pièces justificatives, messieurs les membres du Conseil de Surveillance n'ont pu s'empêcher de féliciter chaleureusement M. le directeur-gérant Lesage, pour avoir dirigé si sagement la barque des Prévoyants. En 16 mois, 8540 membres ont été recrutés; ces 8540 membres sont possesseurs de 19,269 parts de pension représentant un actif de \$76,217.94. C'est un succès digne de tous les éloges; c'est surtout une alléchante promesse pour les sociétaires. Les Prévoyants du Canada sont une compagnie qui fait vraiment honneur à Québec et dont Québec doit être fier.

Assistaient, hier, à l'assemblée du Conseil de Surveillance: M. Roméo Langlais, avocat, président; M. L. C. Lanouette, vice-président; M. le notaire L. C. Jacques, secrétaire.

### Union Musicale de Québec

Il y aura répétition du chœur de l'Union Musicale de Québec, vendredi soir, au lieu et à l'heure ordinaire.

## Auditorium

AUJOURD'HUI

## VUES BRILLANTES

- et -

## Vaudeville

4 -- Représentations par jour -- 4

1.30 -- 3.00 -- 7.30 -- 9.00 P. M.

Admission : 5 et 10c.

## Chez Dame Justice

### En Cour Supérieure

Hier matin, devant l'hon. juge McCorkill, on a commencé une cause qui, si on en juge par les exhibits à produire, devra occuper la Cour pendant quelque temps. En effet, deux grosses caisses de livres et documents de toutes sortes, attendent dans les corridors du Palais.

C'est une cause d'assurance dans laquelle la compagnie réclame un certain montant de celui qui fut son agent.

Les parties en cause sont: Excelsior Life Ins., Co. vs Rhodes.

M. St-Laurent occupe pour la compagnie demanderesse avec M. Perron, M. P. P., comme conseil, et M. G. G. Stuart est le procureur du défendeur Rhodes.

Dans l'affaire de A. Vermette, failli, il s'agissait de contester la réclamation de l'épouse du failli. Mre Galipeault qui occupait pour le curateur Latouche, ayant cru devoir se retirer de la cause, M. L. O. Beaubien a comparu comme procureur du curateur et la cause a été ajournée au 3 février.

C'était le dernier jour du terme de la Cour Supérieure.

La Cour de Révision commencera à siéger aujourd'hui.

### A la Cour des Sessions

Hier matin, un nommé Genois, accusé de vol, a choisi un procès expéditif et a plaidé coupable. La sentence a été suspendue.

Il a dut fournir un caution de \$400 pour obtenir sa liberté.

Un nommé Deschenaux, de Yamaska, a été arrêté à cet endroit et amené devant la Cour des Sessions de la Paix sous l'accusation de fraude, c'est-à-dire d'avoir majoré des listes de paie pendant qu'il était à l'emploi du département de la marine, aux Grondines.

L'enquête dans cette affaire commencera le 1er février prochain.

La cause de la Commission à Barrières vs. Renault, est encore remise à demain, vu l'absence d'un des procureurs occupé dans une autre cour.

### Deux dogues mal pris!

Voilà deux chiens bien mal pris! C'est ce que disaient les passants, hier avant-midi, vers 10 heures, sur la rue Saint-Jean, près de l'Auditorium. En effet, deux chiens, l'un petit, l'autre de grosseur moyenne, étaient attachés par la queue et dès que le plus gros voulait faire quelques pas, son compagnon hurlait et faisait fureur. Pour comble de malheur, un autre dogue, à l'air pas trop doux vint, à un certain moment, se jeter avec rage sur les deux mal pris! Le spectacle n'était vraiment pas banal du tout!

### Un steamer vendu à l'encan

Le steamer Canada a été vendu à l'encan hier, au bureau de M. J. A. Maxham & Cie; c'est M. G. A. Binet, de Fraserville, qui a fait l'acquisition pour \$15,000; de ce steamer sur lequel il détenait déjà une hypothèque.

Le Canada appartenait autrefois à une compagnie française et, il était employé pour le trajet de Halifax à Saint-Pierre-Miquelon. Il fut ensuite acheté par une compagnie canadienne, pour voyager aux ports de la Baie des Chaleurs.

### Une grosse rumeur

Une dépêche de Montréal annonce que le bureau chef de l'une de nos principales banques sera transporté à Montréal bientôt. M. Shaw, de la banque Union et M. Stevenson, gérant de la banque de Québec ont déclaré à un journaliste qu'ils ne savaient rien de cette rumeur.

### Importante réclamation

MM. Boivin & Grenier ont pris une action au montant de \$1,500, contre MM. Leclerc & Letellier; les plaignants allèguent que des marchandises achetées par eux, il en fut vendu pendant l'inventaire, pour le montant qu'ils réclament.

### Commencement d'incendie

Un petit commencement d'incendie a fait sortir nos pompiers, hier midi. Des cendres chaudes avaient mis le feu dans un hangar, au No 13, rue Ferland. Les domages se chiffent à \$50.

## En hivernement

Le nombre de vaisseaux de toutes sortes hivernant dans les bassins de la Commission du Havre, est plus considérable cette année que par les années passées.

En voici la liste

### BASSIN INTERIEUR

Navires.— Lady of Gaspé, Carleton, Cartier, Christine, Princess.

Bateaux à vapeur.— Etoie, Ste-Croix, Champion, Frontenaie, Orléans, North, South, Lauzon, Lévis, Rhoda.

Remorqueurs.— Florence, J. H. Hackett, Thor, Pyke, St-Charles, Storm Ging, Monitor, Lisgar, Pontons.— No. 1, No. 2, No. 1, No. 2, No. 3, St-Joseph de Lévis, Boatman.

Barges.— Aberdeen, F. D. Ewen, A. D. Klondyke, Isidore, Sarsfield, Gratien, Emmett, Stanley, S. P. Grogan, Mariposa, Yamaska, Lorenzo, Edna, No. 1, No. 2.

Goélettes à vapeur.— Hon. D. Price, St-Girard, St-Cécile, J. E. Heppel, Minnie Bride, Avis, Sirène, Montmagny, Shamrock.

Barges américaines.— Sewel Falcon, J. A. Montgomery, Robert Grant, Marrie Dagwell, Dr. J. A. Hayden, Margaret, Annie B. Martin, D.G. Roberts, Frankie Martin, Félix Carbray, F. F. Farmer, G. T. Rosenthal, W. S. Slingsby, J. M. Brommer, Mamie Martin, Jos. Lemontain, Harriet, La Mouette, B. H. Rutherford, Thiele.

Évateur flottant No. 13.

Bateaux.— No 1, No 2, No 3, No 4, Batt, J. S.

Dragueurs et bacs.— Mechoe, No 1, No 2, No 3, Ottawa, Progress.

Bacs.— No 1, No 2, No 3, Stone Lifter.

### BASSIN EXTERIEUR

Navires.— Natashuan, Cascaedia, Druid, Savoy, Amethyst, Lady Evelyn, Aramogee, Canada, General Wolfe, J. S. Thom.

Phares flottants.— Princess Shoal No 17, Lower Traverse No 7, Anticosti No 15, Red Island, No 3.

Bacs.— No 1, No 2, No 4, No 5, No 6.

Divers.— Denisa, Seionda, Moulennette of Timber, Wharf, Dragueur, Belle, Vera, Foam, M. E. Hackett, May, New Tug, Eureka, Ronville, No 1, No 2.

### Un chic mariage

Hier, a été célébré en la chapelle Saint-Louis, à la Basilique, le mariage de Mlle Yvonne Lemieux, fille de l'hon. F. X. Lemieux, avec le Dr Octave Lacroix, médecin interne à l'hôpital militaire de Halifax. La cérémonie a revêtu un cachet des plus intimes; seules les familles des deux époux étaient présentes.

C'est Mgr Mathieu qui a donné la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux. Ceux-ci, immédiatement après, ont été reconduits à la gare du C. P. R., où ils se sont embarqués pour un voyage dans le Sud des Etats-Unis.

Les époux résideront à Halifax.

### Excursion à Montréal

Une grande excursion à Montréal, sous le patronage des Unions de Raquetteurs de notre ville aura lieu demain; le départ de Lévis à minuit; le bateau de 11.30 h. "connectera" avec le convoi. Les billets ne coûtent pour le voyage complet, que \$3.35. Le nombre des excursionnistes sera considérable.

## Théâtre National

### CETTE SEMAINE

A la demande générale du public, grande reprise de "LA FEMME X"

La fameuse pièce d'Alma Brissou

PRIX : 10, 15, 25, 35 et 50c. Loges, 60c. Baignoires, 75c.

Matinées : mardi, jeudi et samedi : 15, 25 et 35c.

TEL. 1175

## OCCASION

MESSIEURS.—Renouvelez votre Garde-robe et profitez de l'offre spéciale que l'on vous procure en vous donnant.

# 20 %

d'escompte sur tout achat au comptant d'ici à la fin de janvier.

## Chez Demers & Frere

NOUVEAUTES POUR MESSIEURS

PHONE 3569 266, RUE ST-JEAN

## SPECIALITES DE LA PHARMACIE MARTEL

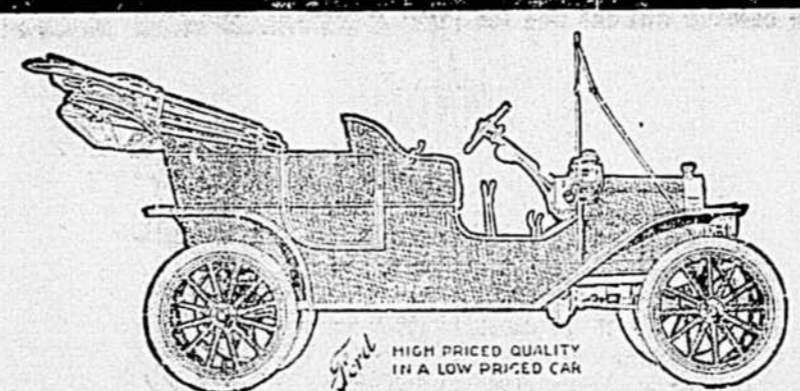
ANTITUSSINE, le meilleur Sirop pour la Toux, 20 cts. la bouteille  
PASTILLES BRONCHITES, pour la Toux, 10 " " "boite.  
CACHETS ROYAUX pour Maux de Tête, 15 " " "  
SIROP D'HYPOPHOSPHITES, excellent Tonique, 60 " " "bouteille  
ELIXIR D'HUILE DE FOIE DE MORUE, 60 " " "  
SALSEPAREILLE COMPOSÉE AVEC IODURES, 60 " " "  
EMULSION D'HUILE DE FOIE DE MORUE, 30cts et 60 " " "

Prescriptions des Médecins remplies avec soin et promptitude et aux plus bas prix.

Amassez nos bons 5 pour cent, ils valent de l'argent.

## PHARMACIE L. E. MARTEL

91, RUE ST-JOSEPH. TEL. 2483

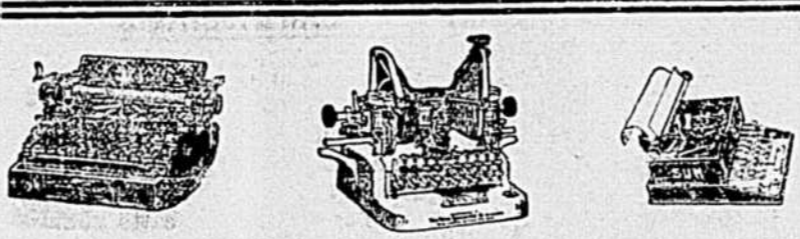


On trouvera à mon magasin tous les accessoires nécessaires à la réparation de toutes sortes d'automobiles, McLaughlin, Ford et autres. Mon atelier de réparation est au complet. Je me suis assuré le service d'experts dans la réparation de ces machines.

## JOS. DeVARENNES,

Tél. 2058, 270 rue St-Joseph.

Automobiles, bicycles, poêles à gazoline.



## CLAVIGRAPHES NEUFS ET DE SECONDE MAIN

OLIVER, SMITH PREMIER, HAMMOND, UNDERWOOD, REMINGTON, ROYAL, SUN EMPIRE et STANDARD FOLDING

Fournitures pour Clavigraphes QUEBEC TYPEWRITER EXCHANGE, Enregistrée

## J. E. VEZINA, propriétaire

TEL. 3551 . . 244 RUE ST-JOSEPH.

## Téléphone 1005 OUPE GARANTIE

## L. B. MORENCY & Cie

Marchands-Tailleurs

Grand choix de marchandises pour hommes à des prix excessivement bas.

Votre garde-robe tenue en parfait ordre pour \$1.00 PAR MOIS

54, Cote du Palais. Haute-Ville

## VIGORA

St-Ambroise de Lorette, 30 nov. 1908.

M. J. B. Morin.

Je suis heureux de vous annoncer qu'après un traitement de quelques jours avec le VIGORA, j'ai guéri mon cheval de la toux, dont il souffrait depuis assez longtemps. Je vous permets avec plaisir de publier ce témoignage.

Notre etc., JAMES ROWDY, Colporteur, 41, Saint-Sulpice.

J. B. MORIN, Manufacturier, rue St-Joseph

## LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT

Fournitures et matériel complet de Beurreries et Fromageries, Huile, Sel, Boîtes à Beurre et à Fromage, etc.

Entrepot: No 11 rue Ramsay, Québec

Coin de la rue St-Paul  
**ERNEST L. COTE, Agent**  
Demandez nos prix - - - - - Tel. 3386

## DONNEZ VOS COMMANDES IMMEDIATEMENT

POUR LES MEILLEURES QUALITES DE CHARBON ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Nous avons en mains un stock considérable de Charbon de toutes sortes, ainsi que ciment Portland et Aelsen, Terre à feu, Tuyaux de Drainage et Embranchements, Briques pressées Lavoirie, briques Ecoisaises de toutes sortes, Charbon de bois Feuilles d'Erable, Rockwall, et Plâtre.

## LA CIE GLODE Ltée

190, rue GRANT, QUEBEC. TEL. 2663

## Hotel Clarendon

Coin des rues Ste-Anne et Desjardins  
Plan Américain. :- Tarif \$2.00 à \$5.00 par jour

Salles d'échantillons. Ascenseur électrique. A l'épreuve du feu. L'hôtel est situé à proximité de la Terrasse Dufferin et fait face à l'Hôtel-de-Ville, l'un des plus beaux sites de la ville. Les tramways de tous les points de la ville arrêtent devant l'Hotel Clarendon.

Pour la pension au mois on s'informera à l'administration.

J. T. BEGIN, Propriétaire

ETABLI EN 1876 TELEPHONE 2224

## CHARLES VEZINA

119-123, RUE DU POST, QUÉBEC.

ENTREPRENEUR PLOMBIER, ELECTRICIEN, FERBLANTIER et COUVREUR.

SPECIALITES

Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.

Aussi poêles de cuisine des plus perfectionnés, "Happy Home", "Ideal Favorite", "Universal Favorite" et "Maple Leaf", et fournaises de passage de toutes sortes.

GLACIERES

Grand choix de glacières à la portée de toutes les bourses.

PAIEMENTS: Comptants ou par versements.

## POUR UN MOIS

## CHEZ E. JACOT

BIJOUTIER 95, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

# 20 %

## DE REDUCTION SUR TOUT NOTRE STOCK

## LAURENT MOISAN

Manufacturier de Marbre Artificiel 946-950, rue St-Valier - - - - - QUEBEC.

N. arteaux de Cheminées, Comptours, Colonnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion Piedestaux Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autele complets d'après plans, Planchers en Linoléum Royal, etc. etc.

Les Dessins, Modelage, Sculpture sur Bois et Collage du plâtre recevront une attention toute spéciale

Exécution prompte à des prix très bas. TEL. 3261. Une VISITE est RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

# LES DEPECHEES DE NUIT

## Dépêches de la Presse Canadienne

### Le retour de l'hon. M. Fielding

Le ministre parlera aujourd'hui des négociations canado-américaines

Ottawa, 25.—L'hon. W. S. Fielding est arrivé ce soir, de Washington; il était accompagné de Mue et de Melle Fielding aussi que de son secrétaire, M. Viets et de M. John McDougall, commissaire des douanes.

Le ministre fut salué, au Central Depot, par un important délégué de la Nouvelle-Ecosse. On lui a demandé s'il avait quelque chose à dire, au sujet des négociations américaines; il a répondu qu'il parlera probablement aujourd'hui même, à la Chambre, sur cette importante question, et que rien, ni aux Etats-Unis, ni ici, ne sera dévoilé avant ce temps-là.

M. Fielding est en excellente santé; son séjour à Washington a été très agréable, quoique la besogne ne lui a pas fait défaut, à lui et aux autres représentants canadiens.

### La question des armes à feu

Importantes déclarations d'un échevin de Montréal, à ce sujet

Montréal, 25.—M. l'échevin L. A. Lapointe est parti pour Québec ce midi; il a déclaré que la première question dont il s'occupera à son voyage, (qui a d'abord pour but la ratification du bill de Montréal), sera celle de la prohibition, du contrôle et de la vente des armes à feu. Seulement, a-t-il ajouté, il s'agit d'abord de savoir si la législature a le droit de nous recoder le pouvoir d'amender le règlement à ce sujet; il se peut que les lois de commerce qui ressortent du contrôle du parlement fédéral y soient opposées. Quoiqu'il en soit, a déclaré M. Lapointe, tous les échevins de Montréal sont d'avis qu'il est temps d'établir un contrôle effectif, dans la ville, sur la vente des armes à feu.

### Une double noyade

Les cadavres des noyés sont trouvés grâce à un chien

Halifax, N. E., 25.—Depuis dimanche, presque tous les hommes de Tangier, un petit village situé à cinquante milles d'ici, étaient à la recherche de deux beaux-frères, Bain Mason et Freeman Beaver, deux pêcheurs, partis depuis quelque temps, et dont on n'avait eu ni vent ni nouvelle. On ne vit aucune trace des deux hommes. Après bien de vaines recherches, on trouva le chien de Mason; il se tenait à un certain endroit, sur la glace de la rivière où les deux hommes s'étaient rendus; il n'y avait pas d'autres traces sur la glace, que celles qu'y avait faites le chien, avec ses pattes. On perça un trou; une sonde fut envoyée et l'on retrouva les cadavres des deux infortunés. Mason était âgé de 23 ans; il était marié; il était le père de deux enfants. Beaver n'avait que 16 ans.

### La tentative de McCurdy est remise

Key West, Flo., 25.—J. A. D. McCurdy, célèbre aviateur Canadien, qui devait faire une envolée d'ici à La Havane aujourd'hui, a dû remettre cette tentative, pour cause de vents contraires.

## Au Palais Municipal

### Très importantes séances des Comités de la Traverse et des Chemins

#### Rapport de M. Vallée sur les soumissions du pont

Il y a eu hier, deux comités en séance. Le comité de la Traverse a eu beaucoup d'ouvrage devant lui et la séance a été animée.

#### La Traverse

M. l'échevin Dinan occupe le fauteuil. Présents: S. H. le maire Drouin; les échevins Messervey, Pouliot, Verret, Côté, Monaghan, Guillot, Delisle, Barbeau, Le Vallée, Mulrooney et Beaumont.

M. Malouin remplace M. Chouinard, secrétaire du comité.

D'abord une lettre de M. le maire Bernier, donnant en sa qualité de directeur de la Cie de la Traverse de Lévis, les spécifications des deux bateaux d'hiver, le Colomb et le Plessis, est prise en considération.

Cette lettre est accompagnée d'un rapport de M. Picard, donnant le résultat de l'inspection qu'il a faite de ces deux bateaux, quant à leur force, leur stabilité et leur construction.

A ces documents, la compagnie a ajouté le certificat de la douane enregistrant tous les détails de ces deux bateaux qui ont une force de 128 chevaux-vapeur.

Le rapport de l'ingénieur de la ville et M. Samson donne une force de 87 1/4 c. v., et celui de M. Picard 126 c. v.

M. Dinan dit que le rapport de M. Picard ne peut être pris en considération, car il n'y a qu'un inspecteur du gouvernement qui est M. Joseph Fontaine, de Lévis.

Sur une motion de M. l'échevin Messervey, la continuation des délibérations est remise à une autre séance. Pendant ce temps, on s'occupera d'obtenir le rapport de M. Fontaine sur ces bateaux. Adopté.

M. Blouin, propriétaire du steamer Gaspeian, sont ensuite invités à donner au comité les raisons qu'ils évoquent pour une réclamation de \$100.00, qu'ils ont contre la ville.

Le capitaine Blouin ainsi que M. Honoré Blouin disent que le steamer a été détenu à maintes reprises à Québec, ne pouvant accéder à leur ponton pour décharger leurs marchandises, vu que des cargaisons encombraient le quai.

Le comité leur rappelle que dans les conditions de leur contrat avec la ville, il était entendu qu'ils devaient prévoir eux-mêmes aux inconvénients qui pouvaient se présenter, et le comité décide de ne pas faire droit à leurs réclamations.

Une lettre de M. Walsh, géant du Québec Central, informe le comité qu'il est prêt à recommander la construction d'une bâtisse conforme à ses besoins et telle que l'on pourra ériger sur le terrain qui existe actuellement, se conformant aux exigences de la corporation et pourvu que le coût n'exécède pas \$12,000, à payer à la corporation une rente de terrain annuelle de \$500.00 et à l'expiration de 15 années les constructions faites par la compagnie deviendront la propriété de la corporation avec le proviso que si le pont de Québec n'était pas encore complété, le Québec Central aurait la préférence pour louer le bas de la bâtisse pour un autre terme et jusqu'à ce que la compagnie du chemin de fer puisse faire circuler ses chars sur le pont pour arriver dans la cité de Québec.

La partie du bas de la bâtisse sera réservée au département de la Police à être fixée pour ce qui est

de la grandeur du local et ne devant pas nuire aux besoins d'accommodation du chemin de fer et le bureau de police devant être loué à la corporation au prix nominal de \$1.00 par année.

S. H. le maire Drouin est chargé d'écrire à M. Walsh pour lui donner des conditions d'une entente amicale entre les deux parties et le comité ajourné.

#### COMITE DES CHEMINS

Après la séance du comité de la Traverse, les échevins se rendent dans la salle du Comité des Chemins, sous la présidence de M. l'échevin Pouliot, se tient une très importante séance.

Il s'agit d'abord de la prise en considération des soumissions pour la construction du pont en fer sur la rivière St-Charles.

Il y a deux plans proposés, un pont à bascule et un pont tournant.

M. l'ingénieur L. A. Vallée donne aux échevins toutes les explications sur la construction de ce pont.

Il le fait d'une manière claire et précise, plans déployés sur la table et les échevins suivant toutes les explications.

#### SOUSSION 1

F. H. McGuigan Construction Co. \$155,000.00

Cette soumission comprend la construction d'un pont de 240 de travée libre. Le dessin de la superstructure a été fourni à la F. H. McGuigan Const. Co. par la Dominion Bridge Co. Ltd.

Les approches sont constituées d'une manière tout-à-fait différentes de celles demandées, elles ont à chaque extrémité de la travée métallique, deux travées ayant respectivement 41'6" et 40' centre à centre des piles, formées de poutres en béton, les approches se terminent par un mur en béton de chaque côté du remblai, l'espace laissé entre ces murs étant en remplissage en terre.

Le plan démontrant ces approches n'est pas coté et l'on ne peut voir aucun des détails montrant les dimensions des piles ni du genre de construction adopté pour les quais d'appui de la superstructure. De plus, aucun devis n'est donné concernant ces travaux; il n'est par conséquent impossible de recommander le projet soumis par cette compagnie.

Je ferai remarquer que du côté sud-ouest, le genre de construction montré sur le plan de la McGuigan Const. Co., laissant deux ouvertures le long du quai Paquet, ne pourrait être adopté en vue des travaux futurs que la Corporation se propose de faire à cet endroit.

Le train spécial quittera Lévis à l'arrivée du bateau de 11.30 p. m. arrêtant à St-Romard et à Ste-Hyacinthe. Les billets sont bons pour revenir par tous les trains réguliers du samedi, dimanche lundi et mardi. Un train spécial quittera Montréal à minuit arrivant à Lévis à bonne heure lundi matin.

#### SOUSSION 5

Phoenix Bridge & Iron Works Ltd. \$169,500.00

Cette soumission est la seule qui rencontre les exigences des plans et devis préparés par le Gouvernement.

#### SOUSSION 6

Frs. Lemoine & Fils, \$147,700—\$500—\$156,200.00

Cette soumission comporte un pont à bascule du modèle Strauss, d'une travée mobile de 150' centre à centre des piles; en plus d'une travée fixe de 45' centre à centre des piles formant partie de la bascule et qui se trouve exactement à un endroit entravant toute navigation possible le long du quai Paquet, car cette travée se trouve de la longueur portée en avant du quai ci-dessus mentionné. Quant aux approches elles seraient suivant les plans du Gouvernement. De plus, aucun devis n'accompagne le plan soumis.

De l'étude ci-dessus des soumissions 1 à 6, je suis d'avis que votre comité devrait prendre en considération les soumissions 4 et 5. Celle de J. H. Gignac, Ltée et celle de la Phoenix Bridge & Iron Works, Ltd.; les seules répondant à peu près ou en tout aux exigences des plans et devis préparés pour la Cité et sur lesquels se sont basées ces deux compagnies.

Je laisse à votre Comité de décider de ces deux soumissions, laquelle offrirait le plus d'avantages dans l'intérêt de la Cité de Québec.

Espérant que vous trouverez les renseignements ci-dessus satisfaisants,

Je demeure Messieurs, (Signé) Votre tout dévoué,

LOUIS A. VALLEE,

Ingénieur Civil.

Comme on ne peut accorder les soumissions à cette séance, vu que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait à la ville le retour des plans les chèques envoyés par les soumissionnaires à l'exception de trois, seront renvoyées à leurs propriétaires.

La position de jardinier au parc, rendue vacante par la mort de M

(Suite à la 2e page)

LOUIS A. VALLEE,

Ingénieur Civil.

Comme on ne peut accorder les soumissions à cette séance, vu que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait à la ville le retour des plans les chèques envoyés par les soumissionnaires à l'exception de trois, seront renvoyées à leurs propriétaires.

La position de jardinier au parc, rendue vacante par la mort de M

(Suite à la 2e page)

LOUIS A. VALLEE,

Ingénieur Civil.

Comme on ne peut accorder les soumissions à cette séance, vu que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait à la ville le retour des plans les chèques envoyés par les soumissionnaires à l'exception de trois, seront renvoyées à leurs propriétaires.

La position de jardinier au parc, rendue vacante par la mort de M

(Suite à la 2e page)

LOUIS A. VALLEE,

Ingénieur Civil.

Comme on ne peut accorder les soumissions à cette séance, vu que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait à la ville le retour des plans les chèques envoyés par les soumissionnaires à l'exception de trois, seront renvoyées à leurs propriétaires.

La position de jardinier au parc, rendue vacante par la mort de M

(Suite à la 2e page)

LOUIS A. VALLEE,

Ingénieur Civil.

Comme on ne peut accorder les soumissions à cette séance, vu que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait à la ville le retour des plans les chèques envoyés par les soumissionnaires à l'exception de trois, seront renvoyées à leurs propriétaires.

La position de jardinier au parc, rendue vacante par la mort de M

(Suite à la 2e page)

LOUIS A. VALLEE,

Ingénieur Civil.

Comme on ne peut accorder les soumissions à cette séance, vu que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait à la ville le retour des plans les chèques envoyés par les soumissionnaires à l'exception de trois, seront renvoyées à leurs propriétaires.

La position de jardinier au parc, rendue vacante par la mort de M

(Suite à la 2e page)

LOUIS A. VALLEE,

Ingénieur Civil.

Comme on ne peut accorder les soumissions à cette séance, vu que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait à la ville le retour des plans les chèques envoyés par les soumissionnaires à l'exception de trois, seront renvoyées à leurs propriétaires.

La position de jardinier au parc, rendue vacante par la mort de M

(Suite à la 2e page)

LOUIS A. VALLEE,

Ingénieur Civil.

Comme on ne peut accorder les soumissions à cette séance, vu que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait à la ville le retour des plans les chèques envoyés par les soumissionnaires à l'exception de trois, seront renvoyées à leurs propriétaires.

La position de jardinier au parc, rendue vacante par la mort de M

(Suite à la 2e page)

LOUIS A. VALLEE,

Ingénieur Civil.

Comme on ne peut accorder les soumissions à cette séance, vu que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait à la ville le retour des plans les chèques envoyés par les soumissionnaires à l'exception de trois, seront renvoyées à leurs propriétaires.

La position de jardinier au parc, rendue vacante par la mort de M

(Suite à la 2e page)

LOUIS A. VALLEE,

Ingénieur Civil.

Comme on ne peut accorder les soumissions à cette séance, vu que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait à la ville le retour des plans les chèques envoyés par les soumissionnaires à l'exception de trois, seront renvoyées à leurs propriétaires.

La position de jardinier au parc, rendue vacante par la mort de M

(Suite à la 2e page)

LOUIS A. VALLEE,

Ingénieur Civil.

Comme on ne peut accorder les soumissions à cette séance, vu que le gouvernement fédéral n'a pas encore fait à la ville le retour des plans les chèques envoyés par les soumissionnaires à l'exception de trois, seront renvoyées à leurs propriétaires.

La position de jardinier au parc, rendue vacante par la mort de M

## Les PREVOYANTS DU CANADA

### Assurance FOND DE PENSION

#### ETAT DES AFFAIRES AU 30 NOVEMBRE 1910

Sections établies dans la Province..... 138  
Nombre de sociétaires..... 7,572  
Nombre de parts de pension..... 16,981  
Total de l'actif au 30 novembre 1910..... \$66,543.00

ANTONI LESAGE,  
Gérant-général.

Comme étrennes rien ne vaut une pension des Prévoyants du Canada.

BUREAU-CHEF:—139, rue St-Pierre, . . . . . QUEBEC

Agents généraux pour Québec { Théo. Leclerc, 240 rue St-Joseph  
S. Côté, 93 rue St-Michel.  
Bureau de Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie".

CHS. H. QUERY, gérant.

## Le Prêt Populaire Ltée

### Compagnie de Prêts Mutuels

#### Trois mois d'opération

Placé = - = \$106,000,00

Un père soucieux de l'avenir de son fils, doit lui faire prendre un contrat dans le "Prêt Populaire"

Le Prêt Populaire Ltée, est fondé pour aider tout particulier qui veut acquérir une propriété, ou tout homme entreprenant qui veut créer une industrie ou un commerce indépendant.

Bureau-Chef: 111 Cote de la Montagne

QUEBEC

## Demandez nos prix pour

BRIQUES ECOSSAISES et CANADIENNES, CIMENT, PLATRE, CHAUX, BROUETTES, TUYAU de GRES et de FONTE, MATERIAUX de CONSTRUCTION et PLOMBERIE.

## U. F. DROUIN & CIE

161 et 180 RUE ST-PAUL Phone 2491 Ancien Poste Mathie, Ellis Co.

# Lisez moi Ca!

Nous continuerons nos immenses réductions. Tout le monde doit en profiter. Ces circonstances ne se présentent qu'une fois; au public d'en bénéficier.

Voici une liste de prix qui vous fera voir que nos réductions sont plus grande que partout ailleurs.

<b>Kimonos pour Dames</b> Valeur 2.50 pour..... .38	<b>Toile à nappe blanche</b> Valeur .45 pour..... .29
<b>Chalis beau patrons</b> Valeur 1.80. pour..... 12c.	" .60 pour..... .43
<b>Zéphirs, colsurs et patrons, assortis</b> Valeur 15c. pour..... .09c.	" .85 pour..... .49
<b>Coton à draps blanc croisé, 9 et quart</b> Valeur 60c. pour..... .42c.	" 1.00 pour..... .63
<b>Coton à draps blanc uni 9 et quart</b> Valeur 55c. pour..... 37c.	<b>Toile du pays, largeur: 1 verge</b> Valeur .35 pour..... .22
<b>Beau shirting, imitation de toile</b> Valeur 18c. pour..... 13c.	<b>Lawn blanc barré et Carreaux pour tabliers</b> Prix spécial..... 08c.
<b>Coton jaunc. valeur extra</b> Valeur 12c. pour..... .09	<b>Draps de lits, Draps Hemstitched</b> Valeur 1.10 pour..... .59
<b>Coton "Honey comb"</b> Valeur 20c pour..... .10	" 1.20 pour..... .98
	<b>Toile cirée pour tapis de table, 1 et quart vgs. de large</b> Spécial..... .19
	<b>Étoffes à robes et costumes</b> Valeur .80 et .75 pour..... .38

1500 Verges d'étoffes à robes et costumes à 50% de Réduction

Balance de nos linceries aux mêmes prix épatants que vous avez déjà vus et appréciés

## AU MAGASIN CENTRAL

# J. P. Paré

172-176 rue St-Jean

## LA CAISSE D'ECONOMIE DE N.-D. DE QUEBEC

TIRELIRES Banques à Domicile



La Caisse d'Économie est maintenant en mesure d'offrir au public des petites Banques (Home Banks) qui ont l'avantage d'être à toute heure prêtes à recevoir les dépôts.

Le public ne manquera pas d'apprécier cet excellent moyen d'inspirer, surtout aux enfants, le gout de l'Épargne.

#### SOUSSION 4

J. H. Gignac, Ltée, \$169,000.00

Les approches sont telles que demandées par le plan du gouvernement, et la superstructure métallique est, d'après un plan fourni par la Dominion Bridge Co., Ltd, semblable à la soumission 1.

Afin de comparer cette superstructure avec celle qui a été préparée par le Gouvernement, j'annexe à ce sujet le Tableau "B", faisant voir la différence qui existe entre les deux constructions. A l'examen de ce tableau, on constatera que les sections employées par la Dominion Bridge Co., Ltd., sont bien moindres que celles du gouvernement; même constatation pour les hauteurs, par conséquent réduisant de beaucoup le poids de la superstructure comparé à celui du poids du matériel entrant dans la superstructure du gouvernement.

Rien n'empêche que cette construction, étant considérée inférieure à celle qui a été préparée par le Gouvernement, n'en rencontre pas moins les exigences du devis.